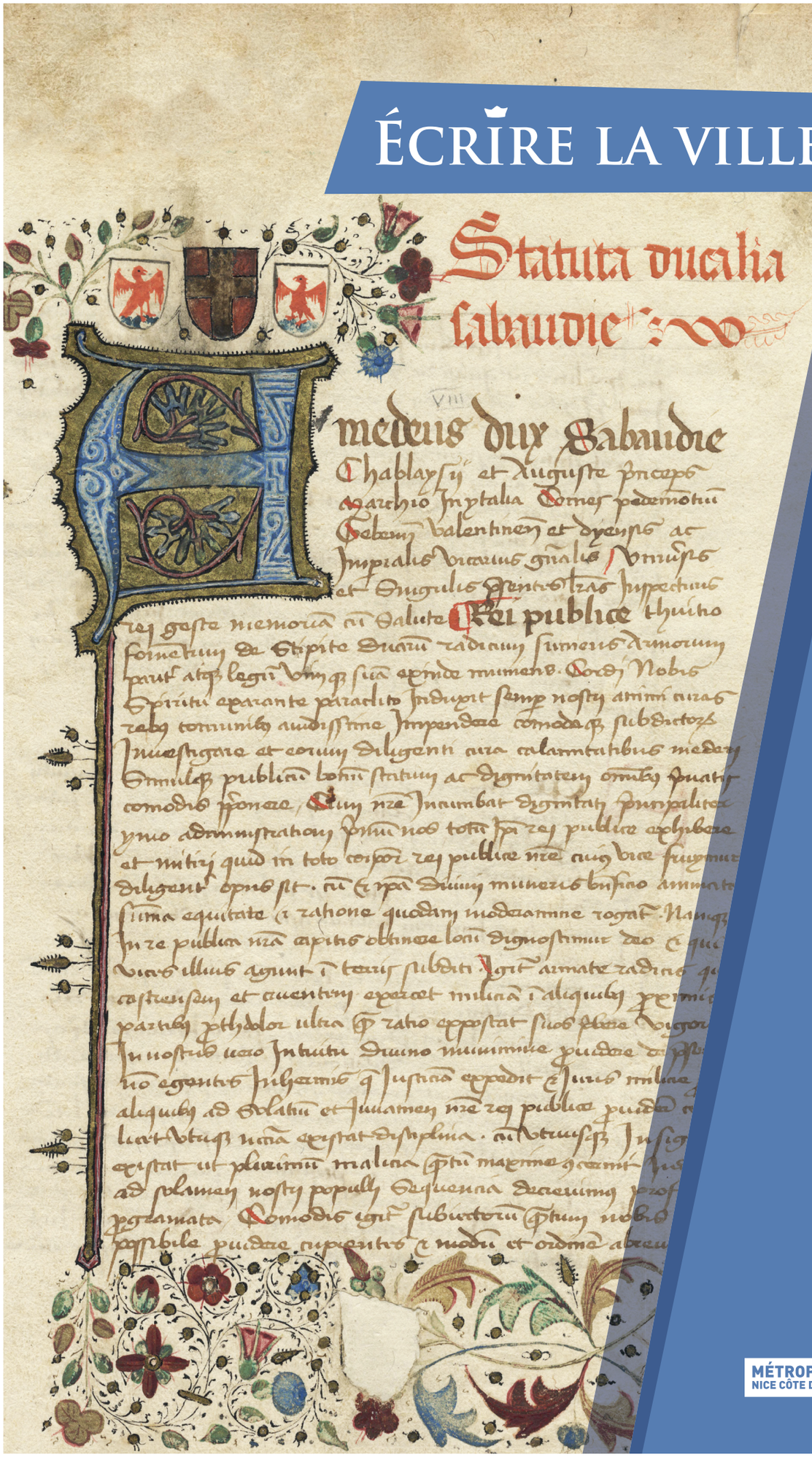
ÉCRIRE LA VILLE



EXPOSITION

Du 10 septembre 2026
au 12 juin 2027

« 850 ans d'archives et de mémoire urbaine »

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

NICE PATRIMOINE

VILLE DE NICE

Depuis 850 ans, Nice s'écrit.

En 1176, une charte reconnaît les habitants de Nice comme une communauté autonome.

Huit siècles et demi plus tard, découvrez les documents qui racontent la construction de la ville, son identité et la mémoire de ses habitants.

Nice et la Provence : **s'émanciper**

Aux XIe (11e) et XIIe (12e) siècles, le développement économique favorise l'essor de Nice et l'émergence d'une communauté urbaine organisée autour d'un consulat de notables. En 1176, le roi d'Aragon et marquis de Provence Alphonse Ier (1er) confirme les privilèges accordés aux habitants et reconnaît officiellement leur autonomie politique, judiciaire et fiscale.

Cette charte marque une étape décisive dans l'histoire de la cité. Elle consacre l'existence d'une communauté capable de gérer ses affaires tout en demeurant fidèle à son seigneur. Au cours des siècles suivants, malgré le renforcement de l'autorité comtale, les habitants conservent une représentation politique qui participe à l'administration de la ville.



Charte accordée par Alphonse Ier (1er) d'Aragon aux consuls et à tout le peuple de Nice, juin 1176.
Archives Nice Côte d'Azur, AA 1/1

La charte de 1176, acte fondateur de la ville

Rédigée en latin sur parchemin, scellée du double sceau du roi et marquis, la charte de 1176 est conservée sous la forme d'un chirographe, un système médiéval garantissant l'authenticité du document.
Le texte est rédigé en deux exemplaires sur une seule feuille de parchemin, ensuite découpée selon une ligne ondulée traversant une inscription commune. Chaque partie conserve un exemplaire ; le rapprochement des deux fragments permet d'en confirmer la validité en cas de contestation.
Cette charte symbolise la naissance de la communauté politique niçoise et constitue le plus ancien document conservé aux Archives de Nice.

Nice et la Savoie : **se protéger**

À la fin du XIVe (14e) siècle, la Provence traverse une grave crise politique. En 1388, Nice choisit de se placer sous la protection du comte de Savoie lors de la **« dédition ».** Cet événement ouvre une nouvelle page de son histoire et offre à la Savoie un accès stratégique à la Méditerranée.

Au cours des siècles suivants, les souverains savoyards renforcent progressivement leur État. Nice occupe alors une position essentielle dans la défense du territoire. Les fortifications sont modernisées et la ville s'organise autour de deux pôles complémentaires : la colline du Château, à vocation militaire, et la ville basse, centre des activités civiles, administratives et commerciales.

Malgré les conflits qui marquent les guerres d'Italie, Nice demeure un point stratégique majeur au sein des États de Savoie.



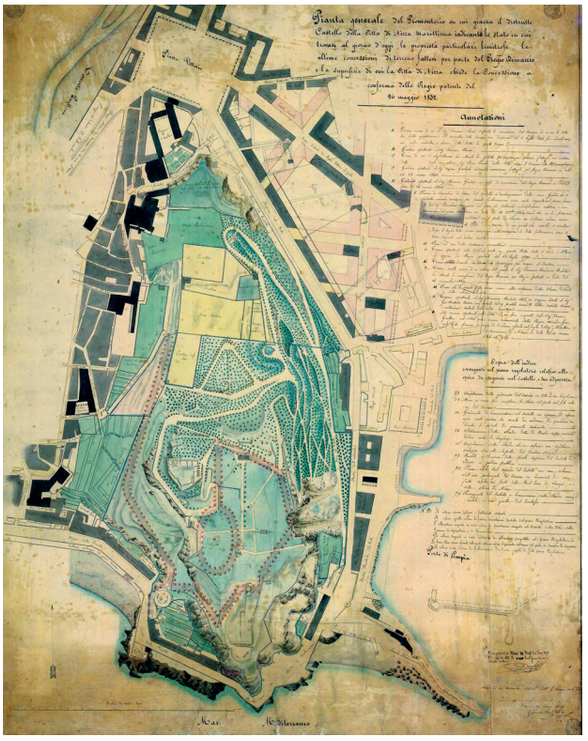
Les « Statuts du duché de Savoie » offerts par Amédée VIII (8) à la Ville de Nice : enluminure de style gothique international, 1474-1477.
Archives Nice Côte d'Azur, AA 9 (fol. 15)

Nice et les Sardes :
S'EMBELLIR

En 1720, les ducs de Savoie deviennent rois de Sardaigne.

Dès les années 1760, la douceur de ses hivers attire à Nice une clientèle aristocratique et bourgeoise venue passer la saison sur la Riviera. Cette fréquentation favorise l'essor urbain et transforme progressivement l'image de la ville.

Pour encadrer cette croissance, le roi Charles-Albert crée en 1832 le *Consiglio d'Ornato*, chargé de surveiller les constructions et d'améliorer l'esthétique urbaine. Sous son contrôle, rues, places et façades participent à l'embellissement d'une cité devenue l'une des destinations privilégiées de l'Europe élégante.



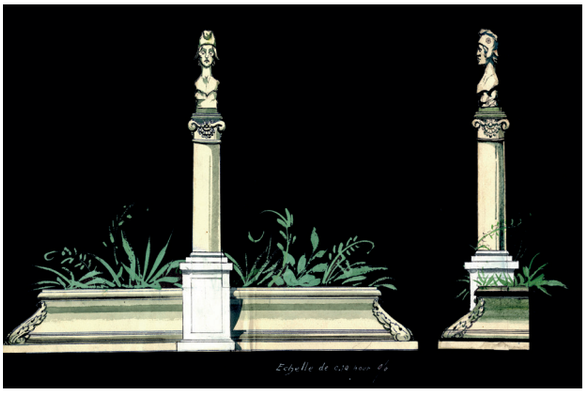
Plan du futur parc de la colline du Château, 1845.
Archives Nice Côte d'Azur, 1 Fi 2/24

Nice et la France :
SE DÉVELOPPER

En 1860, le traité de Turin et le référendum organisé auprès des populations entérinent le rattachement de Nice à la France de Napoléon III (3). Cette intégration ouvre une nouvelle phase de développement.

L'arrivée du chemin de fer en octobre 1864 favorise le tourisme, les échanges économiques et la croissance démographique. La ville se dote progressivement d'infrastructures modernes, étend son territoire et affirme son identité française à travers ses monuments, ses équipements publics et son espace urbain.
Aux XIX^{e} (19^{e}) et XX^{e} (20^{e}) siècles, Nice connaît une expansion spectaculaire. Le développement des réseaux de transport, du port, puis de l'aéroport accompagne son rayonnement national et international.

Cette histoire est aussi celle de ses habitants : en 1945, quatre femmes siègent pour la première fois au conseil municipal ; en 1974, Simone Veil devient la première Niçoise à entrer au gouvernement.



Projet des établissements Vannucci pour un buste de Marianne à l'hôtel de ville, fin XIX^{e} (19^{e})-début XX^{e} (20^{e}).
Archives Nice Côte d'Azur, 1 M (cotation en cours)

Conserver
POUR TRANSMETTRE

Aujourd'hui, grande métropole européenne, Nice poursuit son développement tout en conservant la mémoire de son passé grâce aux archives qui en préservent les traces depuis plus de huit siècles.

La charte de 1176 n'est pas seulement un document ancien : elle est le symbole d'une mémoire urbaine ininterrompue. Grâce au travail des archivistes, ces témoignages traversent le temps et permettent de comprendre l'histoire de la ville, de ses institutions et de ses habitants.

Écrire la ville, c'est raconter comment les documents ont accompagné la construction de Nice, depuis la cité médiévale jusqu'à la métropole contemporaine.



Portrait d'Armance Royer (1907-1981), archiviste de la Ville de Nice de 1934 à 1972.
Coupure de presse non identifiée



Recueil de privilèges médiévaux protégé par une reliure sur ais de bois avec ferrures et coté 50 par un ancien archiviste.
Archives Nice Côte d'Azur, AA 4

Une exposition du service des Archives Nice Côte d'Azur :

CONCEPTION SCIENTIFIQUE

Marion DUVIGNEAU, cheffe du service des Archives Nice Côte d'Azur, conservatrice générale du patrimoine
Meryl BOUFFIL, attachée de conservation

Sous la direction de :
Eva DEGL'INNOCENTI, directrice des Patrimoines, Direction générale adjointe Culture et Patrimoine de la Ville de Nice

Restauration des documents : Ateliers Quillet
Montage et encadrements : équipe des Archives Nice Côte d'Azur avec le soutien de l'équipe technique des Musées de Nice dirigée par Yannick MOQUAIS, ainsi que des Ateliers du Livre, avec Ariane THÉVARD
Graphisme : Marcel BATAILLARD – Illustramenti (Nice)
Fabrication : Peradotto (Nice)

AUTOUR DE L'EXPOSITION
Visites commentées, médiation jeune publique, évènements...

En savoir plus sur *archives.nicecotedazur.org*

INFORMATIONS PRATIQUES

Archives Nice Côte d'Azur - Palais de Marbre
9 avenue de Fabron - 06200 Nice
04.93.86.77.44– archives@ville-nice.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
sauf le 11 novembre 2026,
les 29 mars, 6, 7 et 17 mai 2027

Fermeture annuelle
du 25 décembre 2026 au 3 janvier 2027

Ouvertures exceptionnelles
un samedi par mois, de 14h à 18h,
les 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2026,
9 janvier, 13 février, 6 mars, 17 avril, 22 mai
et 12 juin 2027
Et, en nocturne, de 17h à 20h, *le 31 mars 2027*